



Date of Solicitation - Date de l'invitation 2020-08-07		Page of de
Address inquiries to - Adresser toute demande de renseignements à : Rachel Ellison IRB.Procurement-Acquisitions.CISR@irb-cisr.gc.ca		
Area code and Telephone No. Code régional et N° de téléphone	Facsimile No. N° de télécopieur	
Destination See herein - Voir ci-inclus		

Instructions:
Municipal taxes are not applicable.

Unless otherwise specified herein by the Crown, all prices quoted are to be net prices in Canadian funds including Canadian customs duties, excise taxes, and are to be F.O.B, including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax is to be shown as a separate item.

Instructions:
Les taxes municipales ne s'appliquent pas.

Sauf indication contraire, énoncée par la Couronne, dans les présentes, tous les prix indiqués sont des prix nets, en dollars canadiens, comprenant les droits de douane canadiens, la taxe d'accise et doivent être F.A.B, y compris tous frais de livraison à la (aux) destination(s) indiquée(s). La somme de la taxe sur les produits et services devra être un article particulier.

Delivery required - Livraison exigée	Delivery offered - Livraison proposée
Vendor Name and Address - Raison sociale et adresse du fournisseur	
Facsimile No. - N° de télécopieur	
Telephone No. - N° de téléphone	
Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) - Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'impression)	
Signature	Date

Proposal to: Immigration and Refugee Board

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred or attached hereto, the supplies and services listed herein or on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Propositions aux : Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

Nous offrons par la présente de vendre à sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les articles et les services énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Solicitation No. - N° de l'invitation 20200389IRB	Type - Genre AMD 3	Update - Mise à jour 2020-08-21
Solicitation closes - L'invitation prend fin at - à 14:00 EDT on - le 2020-09-02		PWGSC File No. - N° de référence de TPSGC





La présent modifications #3 est présenter pour répondre à des questions et apporter certaines modifications à la DDP, ainsi :

1. Questions:

Question 6	Je demande spécifiquement la possibilité de louer des salles dans la région du Grand Hamilton et ma question est de savoir ce qui est considéré comme la région du Grand Hamilton? Je demande parce qu'après avoir effectué une recherche en ligne, cela peut s'étendre de la ville de Hamilton à l'extrême est de la région de Durham. Un emplacement du code postal M9W1J5 serait-il considéré comme la région du Grand Hamilton?
Réponse 6	La Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) acceptera les soumissions pour la ville de Hamilton seulement et non pour la région du Grand Hamilton. La CISR a modifié la DP conformément aux sections 2, 3 et ci-dessous.

Question 7	<p>En vertu de l'annexe «A», Énoncé des travaux, l'exigence obligatoire est d'avoir</p> <ol style="list-style-type: none">1) Dix (10) Salles d'audience2) Une (1) Salle de la sécurité3) Un (1) Espace de travail4) Zone de Réception <p>En se référant à l'annexe «D», Évaluation technique qui sera utilisée pour la notation des soumissionnaires, il n'y a aucune référence dans les critères obligatoires pour aucune salle de sécurité. MT3 fait référence aux salles d'audience, MT4 pour la salle de l'espace de travail et MT5 pour la zone de réception.</p>
Réponse 7	La CISR a modifié les critères obligatoires conformément à la section 2.0 de cette question et réponse (Q&R).

Question 8	Sous les critères obligatoires MT3, les spécificités du réseau de visioconférence restent floues. Une résolution de 2 à 3 Mo / s correspond à une résolution de 1080p, suivie de 7 unités = 14 Mo / s. Encore une fois, cela semble être référencé dans la RFP 20200389IRB qui demande 7 salles de réunion. Cela devrait indiquer 10 unités = 20 Mo / s. Mb / s fait référence aux mégabits par seconde, ce qui est très différent de Mo / s, ou méga-octets par seconde.
Réponse 8	La CISR a modifié les critères obligatoires conformément à la section 2.0 de cette Q&R.



2.0 À Annexe D, relative à la partie 4 de la demande de soumissions, Évaluations technique :

SUPPRIMER dans son intégralité.

INSÉRER:

Critères obligatoires

Article	Critères techniques obligatoires (CTO)	REMPLE	PAS REMPLE	Renvoi à la proposition (n° de page)
CTO 1	Le soumissionnaire doit être situé à 300 mètres ou moins d'un arrêt de transport en commun dans la ville de Hamilton.			
CTO 2	Toutes les salles du soumissionnaire doivent être dans un même édifice et cet édifice doit disposer de toilettes accessibles au personnel de la CISR ainsi qu'au public.			
CTO 3	<p>Le soumissionnaire doit disposer d'au moins sept (7) salles offrant chacune ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Un espace de 25 à 40 m² avec cinq (5) salle plus large que 25M²; b) Murs pleins du plafond au plancher; c) Quatre (4) tables de 48 po sur 30 po; d) Six (6) chaises; e) Une (1) cloison de plexiglas par table – démontrer que la cloison est en place actuellement dans l'espace au moment de la clôture de la soumission ou obtenir une confirmation écrite du soumissionnaire précisant qu'il fournira et installera la cloison de plexiglas, comme il le doit, dans les quatre (4) semaines suivant la signature du contrat; f) Un (1) poste de désinfection des mains (entièrement équipé); g) Une (1) télévision de 32 po au minimum; h) Une (1) ligne téléphonique réservée; i) Un (1) appareil de vidéoconférence connecté à un réseau minimal de 2 Mo/s à 3 Mo/s par appareil et par seconde (14 Mo/s pour sept appareils); j) Disponibilité du protocole d'initiation de session (SIP) et capacité de recevoir des appels SIP entrants de la part d'un bureau 			



	<p>de la CISR sans le bloquer;</p> <p>k) Intimité – les occupants des salles ne peuvent pas être vus par le public. Par conséquent :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les fenêtres doivent être couvertes de rideaux ou de toiles opaques;• Les pans de verre doivent être couverts ou givrés.			
CTO4	<p>Le soumissionnaire doit disposer d'une salle sécurisée qui offre ce qui suit :</p> <p>a) Un espace minimal de 15 m²;</p> <p>b) Deux (2) tables d'une grandeur minimale de 30 po sur 48 po;</p> <p>c) Deux (2) chaises;</p> <p>d) Un (1) télécopieur réservé.</p>			
CTO5	<p>Le soumissionnaire doit disposer d'une zone de réception à l'usage exclusif du personnel de la CISR, soit une (1) salle ou une (1) zone, qui offre ce qui suit :</p> <p>a) Une (1) table d'une grandeur minimale de 30 po sur 48 po;</p> <p>b) Une (1) chaise;</p> <p>c) Un (1) poste de désinfection des mains.</p>			
CTO6	<p>Le soumissionnaire doit disposer d'une salle de la sécurité qui offre ce qui suit :</p> <p>a) De 15 à 30 m²;</p> <p>b) Une (1) table;</p> <p>c) Trois (3) chaises;</p> <p>d) La CISR peut y installer ses propres systèmes de caméras de sécurité et de boutons d'alarme.</p>			
CTO7	<p>Le soumissionnaire doit disposer d'une équipe de soutien en matière de technologie de l'information pouvant intervenir dans le cas de tout problème technique lié à l'équipement qui se trouve dans la salle, comme l'équipement Polycom ou le Wi-Fi, et ce, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h (heure normale de l'Est).</p>			
CTO8	<p>Le soumissionnaire doit confirmer qu'il autorisera les agents de sécurité de la CISR à être présents dans le couloir ainsi que dans les salles, les zones et les espaces de travail faisant l'objet du contrat, lorsque la CISR l'exigera.</p>			



Critères cotés

Élément	Critères techniques cotés (CTC)	Nombre maximal de points possibles	Note du soumissionnaire
CTC1	Les salles du soumissionnaire doivent être situées au rez-de-chaussée, en mezzanine / hall, ou toutes au même étage	10 points par salle, jusqu'à un maximum de 70 points 5 points par salle, jusqu'à un maximum de 50 points pour la mezzanine / hall 2 points par chambre jusqu'à un maximum de 20 points pour toutes les chambres du même étage maximum de 70 points	
CTC2	Le soumissionnaire doit avoir jusqu'à cinq (5) salles supplémentaires qui remplissent le CTO3.	10 points par salle supplémentaire, jusqu'à un maximum de 50 points	
CTC3	La ou les salles du soumissionnaire doivent avoir un accès sécurisé pour le personnel de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR), lequel n'est pas accessible au grand public. *L'accès sécurisé est défini comme une entrée distincte de l'entrée principale de l'immeuble utilisée par le grand public.	5 points	
CTC4	Le soumissionnaire doit disposer d'une zone d'attente ou de réception pouvant accueillir jusqu'à dix (10) personnes en toute sécurité, en respectant les directives des autorités de la santé publique au Canada en matière d'éloignement physique.	5 points	
CTC5	La ou les salles du soumissionnaire doivent avoir des éléments de construction ayant un indice de transmission du son de 45 ou plus.	20 points	



CTC6	Le soumissionnaire doit être en mesure de fournir de l'équipement Polycom dans chaque salle.	5 points par salle, jusqu'à un maximum de 35 points	
CTC7	Le soumissionnaire doit avoir du personnel de nettoyage pour désinfecter les salles après chaque utilisation (session de la CISR) avec des produits qui sont approuvés par Santé Canada comme étant efficaces contre la COVID-19.	20 points	
CTC8	Le soumissionnaire doit disposer d'une cuisine comprenant un évier, un four à micro-ondes et un réfrigérateur qui seront utilisés par le personnel de la CISR sur place.	20 points	
Nombre total de points possibles :		225	
Points du soumissionnaire :			

2. Partie 1, 1.2 Sommaire:

SUPPRIMER dans son intégralité

INSÉRER:

En raison de la COVID-19, la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR) a besoin de locaux supplémentaires dans la ville de Hamilton pour y tenir des audiences tout en respectant les recommandations actuelles en matière de santé publique qui concernent la distanciation physique. La répartition existante des locaux ne se prête pas à ces mesures temporaires et, par conséquent, la CISR doit temporairement louer des locaux supplémentaires à des fins de tenue d'audiences.

L'entente de location visera une période d'environ un (1) an à partir de l'automne 2020, et inclura la possibilité d'ajouter des salles supplémentaires ou de prolonger la date de fin du contrat, selon les besoins et à la discrétion de la CISR.

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'Accord de libre-échange Canadien (ALEC), l'Accord de libre-échange Canada-Chili (ALECC), l'Accord de libre-échange Canada-Colombie (ALECCo) et l'Accord de libre-échange Canada-Pérou (ALECP).

Le Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi s'applique au présent besoin; veuillez-vous référer à la Partie 5 – Attestations et renseignements supplémentaires, la Partie 7 – Clauses du contrat subséquent et l'annexe intitulée **Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation**



3. À Annexe D, Énoncé Des Travaux, Partie A3 Emplacement:

SUPPRIMER dans son intégralité

INSÉRER:

L'édifice doit être situé dans la ville de Hamilton, à 300 mètres ou moins d'un arrêt de transport en commun. Toutes les salles doivent être dans un même édifice, préférablement au rez-dechaussée.

LES AUTRES MODALITÉS DE L'APPEL D'OFFRES DEMEURENT INCHANGÉES